

gneries, & Sujets, accepté, approuvé, ratifié & confirmé; & par ces Prêsentés signées de nôtre Main, acceptons, approuvons, ratifions & confirmons, & le tout promettons en Foi & parole de Roi, sous l'obligation & hypoteque de tous & chacun nos biens presens & avenir, garder & observer inviolablement sans jamais aller ni venir au contraire, directement ou indirectement en quelque sorte & maniere que ce soit. EN T E' M O I N de quoi nous avons fait mettre nôtre Scel a ces Prêsentés. DONNE' à Versailles le dix-huitième Avril l'an de grace mil sept cent treize. & de nôtre Regne le soixante-dixième, *Signé* LOUIS, *Et plus bas*, par le Roi COLBERT & icellé du Grand-Sceau de cire jaune, sur lacs de soye bleue, tressée d'or. Le Sceau enfermé dans une boëte d'argent, sur le dessus de laquelle sont empreintes & gravées les Armes de France & de Navarre sous un Pavillon Royal soutenu par deux Anges.

